

Madame, Monsieur,

Le CFPPA de Poitiers Venours ouvre une nouvelle session du Certificat de Spécialisation "Tourisme Vert, Accueil et Animation en Milieu Rural" du 30 novembre 2015 au 1^{er} juin 2016.

Cette formation certifiante pour adultes (niveau bac et inscrite au RNCP¹) est destinée à des porteurs de projets touristiques en milieu rural (Projet de création d'activité ou de salariat) dans les domaines de l'accueil, de l'hébergement et de l'animation (chambre et tables d'hôtes, campings, gîtes, structures diverses d'animation, etc.).

Elle a pour but de professionnaliser les futurs acteurs touristiques du territoire en apportant de nombreuses compétences sur les points suivants :

- Accueil, valorisation et vente de l'offre touristique locale ;
- Définition et développement d'une offre d'hébergement ou d'animation touristique ;
- Animation du territoire et mise en valeur du patrimoine rural, culturel, naturel.

Ouverte en formation continue et pour la première année en apprentissage en partenariat avec la Maison Familiale Rurale du Marais Poitevin située à Sansais (79), la formation sera donc dispensée alternativement par nos deux structures.

Des réunions d'information collectives sont organisées tous les mois en dehors des périodes de vacances par le CFPPA de Venours, sur inscription préalable auprès de notre secrétariat (05.49.43.85.00 - Mireille Hervé - email : cfppa.venours@educagri.fr)

Nous vous transmettons en pièce jointe la plaquette de présentation de la formation que nous vous serions reconnaissants de communiquer à l'ensemble de vos réseaux et / ou aux candidats potentiels que vous seriez amenés à rencontrer.

Restant à votre écoute pour vous apporter toutes informations complémentaires, nous vous remercions d'avance pour la diffusion de cette information.

Cordiales salutations,



Thierry Chereil

Directeur

Pour toute information ou inscription veuillez contacter :

Christian Hazard, responsable de la formation du CS Tourisme

Christian.hazard@educagri.fr / 06.30.45.37.63 ou Mireille Hervé, secrétariat

mireille.herve@educagri.fr 05.49.43.85.00

¹ Répertoire Nationale des Certifications Professionnelles

TOURISME VERT, ACCUEIL ET ANIMATION EN MILIEU RURAL

OUVERTURE EN FORMATION CONTINUE ET EN APPRENTISSAGE

CONDITIONS D'ADMISSION

Être âgé de 18 ans minimum

Justifier d'une année d'activité professionnelle et d'un diplôme de niveau V minimum

Ou avoir le niveau seconde

Ou justifier de 3 années de travail à temps plein quelque soit le secteur d'activité.

DÉBOUCHÉS

Prestataire de service en tourisme vert et animation en milieu rural

Salarié et/ou responsable d'un établissement de tourisme vert et d'animation en milieu rural

LIEUX DE LA FORMATION

CFPPA de Venours 86480 Rouillé
(30km sud-ouest de Poitiers)

INFORMATIONS PRATIQUES

Hébergement et restauration possibles sur le site de Venours

Gare ferroviaire à 5 km du CFPPA
Véhicule personnel fortement conseillé.

FINANCEMENTS ET RÉMUNÉRATION

Possibilité en fonction de votre situation, nous contacter. Voir fiche financement de formation continue sur www.venours.fr

CONTACTS

Christian HAZARD (coordination)

Mireille HERVÉ (secrétariat)
05.49.43.85.00

cfppa.venours@educagri.fr

Devenez Responsable et/ou salarié d'une structure de tourisme ou d'animation en milieu rural



Nous vous proposons une formation basée sur l'individualisation et l'accompagnement en fonction de votre projet professionnel (hébergement gîte, chambres d'hôtes, camping, ferme pédagogique, table d'hôtes, animation du territoire...) avec de nombreuses visites et rencontres professionnels.

PROGRAMME DE LA FORMATION

UC1 - Projet professionnel

UC2 - Conduire une activité de tourisme ou d'animation

UC3 - Organiser une prestation

UC4 - Commercialiser son produit

Modules optionnels : Communiquer en Anglais, proposer une prestation de restauration, initiation et perfectionnement à l'informatique.

(4 Unités Capitalisables (UC) doivent être validées pour obtenir la certification)

Les voies d'accès au diplôme :

En fonction de vos diplômes et /ou de vos expériences professionnelles, possibilité de Validation des Acquis Académiques (VAA) ou Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

Durée de la formation :

16 semaines en centre (560h) et 8 semaines de stage en entreprise (280h)
Rythme 35h / semaine

Formation organisée en partenariat entre le CFPPA de Venours et l'antenne CFA de la MFR du Marais Poitevin